



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnel

Question écrite n° 21285

## Texte de la question

M. Patrice Verchère attire l'attention de Mme la ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement, sur la composition de son ministère. En effet, considérant les nombreuses déclarations de la ministre concernant l'égalité hommes-femmes, les intentions gouvernementales concernant la parité, notamment pour la réforme du mode d'élection des conseillers départementaux, la composition du ministère du droit des femmes doit faire figure d'exemple. Afin de vérifier si la parité est respectée au sein du ministère du droit des femmes et si l'action gouvernementale est conforme à sa parole, il lui demande de bien vouloir lui indiquer le nombre exact d'hommes et de femmes qui compose le ministère et plus particulièrement le cabinet, qui relève d'un recrutement discrétionnaire du ministre.

## Texte de la réponse

Le cabinet de la ministre des droits des femmes porte-parole du Gouvernement se compose de 15 collaborateurs dont 8 femmes et 7 hommes au 1er janvier 2013.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrice Verchère](#)

**Circonscription :** Rhône (8<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21285

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Droits des femmes

**Ministère attributaire :** Droits des femmes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 mars 2013](#), page 2969

**Réponse publiée au JO le :** [4 juin 2013](#), page 5834